



Pomme de terre

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

N°17
22/07/2025



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes
Jean-Michel LHOTÉ
ACPEL
acpel@acpel.fr

Zone Limousin
Noëllie LEBEAU
CDA 23

noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine
Louise FURELAU-MEYNIER
FREDON N-A
louise.furelau@fredon-na.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°X du JJ/MM/AA »*

Ce qu'il faut retenir

Situation générale

La région a bénéficié de pluies en fin de semaine dernière. Les jours prochains devraient rester doux, partiellement couverts et humides.

ILE DE RE La campagne est finie.

AQUITAINE Les arrachages se terminent. La campagne est finie.

LIMOUSIN Les cultures évoluent entre les stades « fin floraison » et « senescence ». La tubérisation se poursuit dans des conditions désormais plus favorables.

Situation sanitaire

Mildiou : le risque reste faible pour le moment. Une petite vigilance doit revenir pour les variétés les plus sensibles.

Alternariose : la maladie semble contenue.

Doryphores : le risque perdure sur certaines parcelles. Des adultes issus de la deuxième génération sont en train de pondre.

Pucerons : il n'est pas observé d'individus.

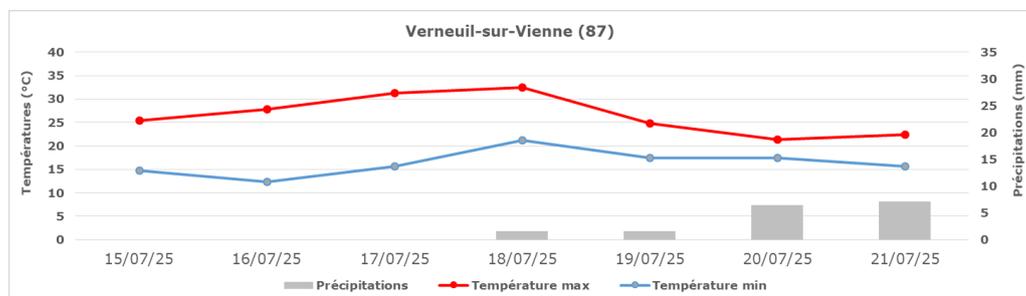
ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Situation générale

• Zone de production Limousin

Les trois derniers jours se sont accompagnés de précipitations, couvrant cette fois-ci l'ensemble du territoire limousin (10 à 25 mm selon les secteurs). A ces pluies s'ajoutent un abaissement des températures et la mise en place d'une couverture nuageuse qui perdure aujourd'hui.



Température journalière moyenne : 21,3°C

Cumul : 16,5 mm

Humidité journalière moyenne : 66,9 %

Les prochains jours devraient alterner éclaircies et averses, avec des températures maximales qui resteront sous la barre des 25°C.

Ces cumuls, insuffisants, n'ont pas permis d'humidifier les buttes en profondeur. Malgré tout on assiste au retour de conditions douces et humides favorables à la tubérisation. Des grossissements de tubercules sont espérés. Les cultures les plus avancées ont entamé leur phase de senescence.



Situation des cultures au 21 juillet (crédit photo : Chambre d'agriculture 23)



Phénomène de repousse physiologique observé en Creuse, sur une variété a priori sensible (émission de germes, tubercules en chapelet). L'alternance de périodes de non croissance et croissance, autrement dit un à-coup brutal de végétation, est responsable de cette anomalie. Il est conseillé de défaner dès l'apparition des tubercules de seconde génération qui seront suffisamment petits pour être éliminés au calibrage.

Repousse physiologique (crédit photo : Chambre d'agriculture 23)

Situation sanitaire

• Mildiou (*Phytophthora infestans*)

La maladie est provoquée par le champignon *Phytophthora infestans*. Son caractère explosif et les pertes qu'elle peut engendrer sur les rendements la rendent particulièrement nuisible.

Période de risque : le mildiou est favorisé en conditions humides et douces (15-20°C), de surcroît lorsque la végétation est dense. Des températures très froides ou à l'inverse très chaudes (supérieures à 30°C) limitent son développement. Les conditions météorologiques sur la campagne conditionnent donc le risque, sachant que les attaques précoces au printemps sont généralement plus dommageables.

Seuil indicatif de risque : avant même l'apparition des taches si les conditions sont très favorables.

LIMOUSIN Il n'est pas noté de symptômes. Les observations restent compliquées sur certains feuillages, très marqués par les stress climatiques subis.

Evaluation du risque avec Visiofarm-MILEOS® :

	Stations météo	Pluviométrie sur les 7 derniers jours	Dépassements du seuil de risque sur les 7 derniers jours	Niveaux de risque
Limousin	Chabanais (16)	22,9 mm	-	Faible (VS, VI, VR)
	Voutezac (19)	17,4 mm	-	Faible (VS, VI, VR)
	Ahun (23)	16,7 mm	-	Faible (VS, VI, VR)
	Limoges (87)	8,4 mm	-	Faible (VI, VR) à moyen (VS)

Les niveaux de risque (absent, faible, moyen, élevé, très élevé) sont déclinés par variétés (sensibles, intermédiaires, résistantes).

Evaluation du risque : les conditions sont plus favorables au champignon mais le risque reste limité pour le moment, d'autant plus que le vent sèche rapidement les feuillages.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Site du Ministère (liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle)

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Site de l'ANSES (usages)

<https://ephy.anses.fr>

Prévention du risque et lutte contre le mildiou :

La présence d'inoculum primaire est souvent responsable de l'apparition des premiers foyers, d'où l'importance de gérer les repousses et les tas de déchets (en l'absence de gel, les repousses au champ ou issues des déchets sont les premières sources de contamination). Les pluies et les fortes hygrométries jouent par la suite un rôle déterminant dans l'évolution de la maladie. Sous abris et sous bâches, les atmosphères confinées sont très favorables au mildiou et une bonne gestion de l'aération est cruciale. Par ailleurs la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide des feuillages et éviter toute stagnation d'eau (choix des horaires d'arrosage, gestion des fuites...). Enfin le choix de variétés résistantes retarde et évite même certaines années l'arrivée du champignon.

Site d'Arvalis Institut du végétal (fiches variétés)

https://fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001

• Alternariose (*Alternaria alternata* et *Alternaria solani*)

La maladie est provoquée par les champignons du genre *Alternaria*. La dispersion des spores est assurée par le vent et la pluie.

Période de risque : l'alternariose se développe à des températures comprises entre 20 et 30°C avec des alternances de périodes sèches et humides. Elle est favorisée en cas de sénescence ou stress sur la culture. C'est habituellement une maladie de fin de cycle.

Seuil indicatif de risque : dès l'apparition des premières taches en cas d'attaque précoce.

LIMOUSIN Il n'est pas signalé de nouvelles taches.

Evaluation du risque : la maladie ne progresse pas à l'heure actuelle.

Prévention du risque et lutte contre l'alternariose :

La lutte consiste surtout à limiter les stress en culture, par de bonnes pratiques d'irrigation et de fertilisation, et choisir des variétés peu sensibles.

• Doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*)

Les doryphores sont des coléoptères phytophages qui s'attaquent aux feuilles de plantes solanacées et préférentiellement la pomme de terre. Leurs larves sont peu mobiles et très voraces. Durant les 3 à 4 semaines de leur développement, elles peuvent défolier complètement les plantes sur lesquelles elles se situent. Les dégâts s'observent par foyers et peuvent être considérables sur petites surfaces. Selon les années et les zones de production, on peut observer deux voire trois générations sur la campagne.

Période de risque : les adultes émergent de manière échelonnée au printemps (avril-mai). Leur activité est favorisée par l'absence de pluies et des températures chaudes. L'historique et l'environnement des parcelles sont clairement des facteurs aggravants : pommes de terre à proximité, rotations courtes...

Seuil indicatif de risque : deux foyers (larves) sur 1 000 m².



LIMOUSIN D'une absence totale d'individus à la présence de multiples larves et adultes, les situations sont extrêmement variables selon les parcelles. Des adultes de deuxième génération continuent de s'accoupler et de pondre.

Adultes groupés en foyer (crédit photo : Chambre d'agriculture 23)

Evaluation du risque : le risque perdure sur certaines parcelles. Le regain d'activité d'adultes aboutit à de nouvelles pontes et éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Site du Ministère (liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle)

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Site de l'ANSES (usages)

<https://ephy.anses.fr>

Prévention du risque et lutte contre le doryphore :

L'objectif est de limiter autant que possible l'émergence d'adultes dans ou à proximité des parcelles, sachant que ces adultes sont capables de parcourir plusieurs kilomètres. Il est conseillé d'espacer les pommes de terre dans le temps et dans l'espace, sans oublier de vérifier la présence de jardins amateurs. La lutte en végétation vise quant à elle les larves, si possible les jeunes (L1, L2) qui sont plus sensibles. Elle nécessite une observation régulière des cultures pour détecter les premiers œufs. Ces derniers sont disposés en amas sur la face inférieure des feuilles.

• Pucerons (*Myzus persicae*) et autres espèces

Les pucerons croisés dans les parcelles de pomme de terre regroupent un nombre important d'espèces, plus ou moins spécifiques de la culture, sous forme aptère (généralement en colonies) ou ailée. Ils causent des dégâts directs en prélevant la sève, qui n'occasionnent des pertes qu'en cas de fortes pullulations. Ils causent surtout des dégâts indirects en disséminant de nombreux virus, d'où une surveillance accrue en production de plants.

Période de risque : l'activité des pucerons est favorisée par l'absence de pluies et des températures chaudes. De fortes précipitations limitent l'arrivée d'individus ailés mais impactent moins les colonies d'aptères. L'environnement des parcelles peut être un facteur aggravant : pommes de terre ou autres cultures légumières à proximité...

Seuil indicatif de risque (non valable en production de plants) : 50 % folioles porteuses.

LIMOUSIN Il n'est plus observé de pucerons depuis un mois.

Evaluation du risque : peu de pucerons naviguent dans les parcelles. Le risque est faible.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Site du Ministère (liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle)

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Site de l'ANSES (usages)

<https://ephy.anses.fr>

Prévention du risque et lutte contre les pucerons :

Dans le cas de virus non persistants (PVY, PVA, PVM...), la protection insecticide est inefficace car le processus de transmission d'une plante à l'autre se fait en quelques minutes ou secondes. La lutte passe par l'utilisation de plants sains, l'application d'huiles minérales (barrière physique sur le feuillage), des pratiques et aménagements favorables aux auxiliaires (régulation des populations par prédation ou parasitisme)...

Informations réglementaires

• Traitements phytosanitaires en période de floraison

Pour respecter les mesures de protection des abeilles et autres pollinisateurs :

1. Vérifier l'étiquetage du produit utilisé et respecter les conditions de l'AMM (SPE8).
2. Respecter les dispositions de l'arrêté du 20 novembre 2021.

Liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles

https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/document_administratif-c8bed9a2-8ca4-4023-bc1d-f23bbcdc50f9

Arrêté du 20 novembre 2021

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/les-traitements-phytosanitaires-en-periode-de-floraison-ce-qui-change-a3288.html>

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CIA 17-79, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, UNIRé

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".